

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 juillet 2020Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal : 11
- en exercice : 11
- qui ont pris part à la séance : 10
- votants 10

Date de convocation : 16/07/2020

Date d'affichage : 16/07/2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le vingt juillet deux mil vingt à 20 h 00.

Présents :

Mmes ARSAC Pascale – ASTIER Marielle - RENARD Brigitte
Mrs ALINS Franck – BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET
Christophe – DI BENEDETTO Vincent – VERNERET Jacques

Absente non excusée :

Mme PERRIN Marie-Josèphe est arrivée à délibération n° 13-2020

Secrétaire de séance :

Madame Brigitte RENARD

OBJET : Désignation des délégués de la commune de Portes En Valdaine au sein du SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les compétences du SIVOS qui regroupe les communes de PORTES-EN-VALDAINE – LA TOUCHE – ROCHEFORT EN VALDAINE, aussi désigné RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

Il y a lieu de procéder à la désignation des 4 délégués titulaires et 4 suppléants de la commune qui siègeront au sein de ce syndicat.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des votants DESIGNE :

Délégués titulaires

- CHARPENEL Jean-Bernard
- PERRIN Marie-Josèphe
- RENARD Brigitte
- ARSAC Pascale

Délégués suppléants

- CHARPENEL Aurélien
- DI BENEDETTO Vincent
- ASTIER Marielle
- BRACHET Florian

Et ont les membres présents signés au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.



Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL